



Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

3491, chemin Royal
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (Québec), G0A 3S0
Téléphone : (418) 829-3100 Télécopieur : (418) 829-1004
Internet : www.msfoo.ca Courriel : info@msfoo.ca

Affaires municipales

Affaires municipales

Ce mois-ci, le conseil s'est réuni à huis clos en respect des consignes de la santé publique. En plus des résolutions usuelles, le dépôt des rapports financiers et du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2019 a été effectué ainsi que le dépôt du rapport sur l'application du règlement 019-156 sur la gestion contractuelle pour la même période. Le conseil a également adopté le règlement 020-161 sur l'utilisation des écocentres de la Ville de Québec.

Ressources humaines

À ce sujet, le conseil a confirmé Monsieur Claude Lemoine à titre d'employé aux travaux publics et procédé à l'embauche de Madame Chantal Perron à titre d'employée responsable de l'entretien des fleurs.

Il est à noter que la nomination de Madame Perron a été rendue nécessaire par le départ de Madame Claudette Labbé qui a effectué cette tâche pendant de nombreuses années. La Municipalité tient à offrir ses plus sincères remerciements à Madame Labbé pour son excellent travail.

Finalement, juin est également le moment du dépôt du rapport de la mairesse sur la situation financière de la municipalité comme l'exige maintenant le Code municipal du Québec.

Alors, place au rapport de la mairesse, mais avant cela, nous vous tiendrons informé de la méthode qui pourra être utilisée pour la tenue de la séance ordinaire du conseil qui est prévue le lundi 6 juillet 2020 d'ici là, nous sommes présents pour vous avec les mesures d'hygiène requises du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Marco Langlois, DMA
Directeur général/secrétaire-trésorier

Dépôt du rapport de la Mairesse sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur au 31 décembre 2019

Tel que stipulé à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1), Madame Lina Labbé mairesse, dépose son rapport sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur au 31 décembre 2019. Selon le tableau suivant :

Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
États comparatifs Budgets vs résultats
2018-2019-2020

	2018	2019	2019	2020
	Résultats	Budget	Résultats	Budget
Revenus				
Taxes	724 665 \$	740 583 \$	751 160 \$	753 386 \$
Paiements tenant lieu de taxes	6 235 \$	7 200 \$	7 422 \$	7 350 \$
Services rendus	22 361 \$	13 350 \$	18 962 \$	14 500 \$
Imposition de droits	53 947 \$	11 820 \$	109 095 \$	11 820 \$
Amendes et pénalités	2 510 \$	2 250 \$	2 271 \$	2 250 \$
Intérêts - revenus	5 906 \$	5 000 \$	6 410 \$	6 000 \$
Autres revenus	10 846 \$	3 000 \$	3 379 \$	3 000 \$
Transferts	26 881 \$	-	61 517 \$	4 847 \$
Total des revenus	<u>853 351 \$</u>	<u>783 203 \$</u>	<u>960 216 \$</u>	<u>803 153 \$</u>
Dépenses				
Législation	42 146 \$	57 985 \$	51 984 \$	55 418 \$
Application de la Loi	80 \$	500 \$	-	500 \$
Gestion financière et administrative	172 495 \$	161 611 \$	187 735 \$	180 721 \$
Greffe	\$	\$	-	-
Évaluation	44 909 \$	32 350 \$	21 653 \$	24 900 \$
Autre (Sillon & employé municipal)	182 918 \$	182 942 \$	189 113 \$	183 751 \$
Sécurité publique	186 932 \$	191 744 \$	190 127 \$	187 559 \$
Transport	76 845 \$	61 654 \$	81 692 \$	64 338 \$
Hygiène du milieu	163 469 \$	111 720 \$	164 238 \$	109 822 \$
Urbanisme et zonage	9 595 \$	11 435 \$	10 517 \$	11 561 \$
Loisirs	69 075 \$	37 585 \$	104 771 \$	38 710 \$
Frais de financement	28 597 \$	7 726 \$	32 576 \$	7 922 \$
Total des dépenses	<u>977 061 \$</u>	<u>857 252 \$</u>	<u>1 034 406 \$</u>	<u>865 202 \$</u>
Immobilisations/Financement et affectations	180 482 \$	74 049 \$	206 292 \$	62 049 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	<u>56 772 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>132 102 \$</u>	<u>- \$</u>
Investissements de l'année dans les immobilisations	(26 800) \$	-	-	-

**Excédent (déficit) à des fins
fiscales**

29 972 \$

- \$

132 102 \$

- \$

De plus, Madame Labbé résume les actions réalisées en 2019 et celles qui sont en cours et seront réalisées en 2020.

2019 Réalisations

- **Centre le Sillon**
 - o Continuer l'amélioration du centre communautaire;
 - o Terminer la mise à niveau du système de sécurité incendie
- Parc de la Tour du Nordet ; continuer le remplacement de tables;
- Amélioration du site Web.

2020 Planification

- Poursuite du projet sur le plan d'intervention érosion des berges;
- Parc de la Tour du Nordet ; terminer le remplacement de tables et réparation de la Tour-du-Nordet;
- Continuer à travailler sur le dossier du plan de conservation MCC ;
- Organisation de cours de secourisme ;
- Installation de caméra de surveillance dans le secteur du centre le Sillon ;
- Réalisation et mise en ligne d'un vidéo promotionnel de la Municipalité ;
- Ajout de poubelles dans le sentier pédestre, Parc du Quai et renouveler celles des stationnements;
- Achat camion municipal ;
- Compléter l'amélioration des stationnements au centre le Sillon et le Parc du Quai ;
- Reprofiler l'ensemble des fossés des routes municipales ;
- Refaire le marquage de la route d'Argentenay.



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

AVIS PUBLIC
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Marco Langlois de la susdite municipalité,

Que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a, à une séance ordinaire à huis clos le 1^{er} juin 2020, adopté : le Règlement numéro 020-161 sur l'utilisation des écocentres de la Ville de Québec ;

Que ce règlement est disponible pour consultation sur le site Internet municipal et à la Mairie de la Municipalité au : 3491, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans aux heures régulières soit :

Du lundi au jeudi

De 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h ;

Que ce règlement est en vigueur depuis le 2 juin 2020.

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce troisième jour de juin deux mille vingt.

Marco Langlois, DMA

Directeur général/secrétaire-trésorier